

Accessibilité aux services en échographie pour tous les Québécois :
L'ARQ invite le ministre au dialogue pour le bien-être de la population!

Montréal, le 1^{er} décembre 2016 — Invitée par la présidente de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Dre Diane Francoeur, à donner son point de vue sur l'avenir des services d'échographie (ultrasonographie) diagnostique au Québec, l'Association des radiologistes du Québec (ARQ) a appelé le ministre de la Santé et de services sociaux, monsieur Gaétan Barrette, à faire preuve d'écoute et d'ouverture afin de trouver ensemble la meilleure manière de rendre accessibles les services d'échographie à tous les Québécois, tout en continuant d'offrir une médecine de qualité.

« Dans la mesure où les ressources sont au rendez-vous, les radiologistes du Québec sont en faveur d'étendre progressivement la gratuité de tous les services d'échographie qu'ils dispensent à la population du Québec, tant dans les hôpitaux que dans les laboratoires d'imagerie médicale (LIM), en partenariat avec les technologues en imagerie médicale. Alors que les équipements d'échographie sont disponibles dans les hôpitaux de toutes les régions du Québec, il est désolant de constater qu'ils ne sont pas exploités à leur juste valeur. Présentement, plus de 1 600 000 échographies en tous genres, qu'elles soient mammaire, abdominale, musculo-squelettique, cardiaque ou obstétricale, sont réalisées au Québec (dont 1 300 000 en milieu hospitalier), soit 300 000 échographies de plus qu'il y a six ans et la tendance n'ira qu'en s'accroissant », a indiqué d'entrée de jeu Dr Vincent Oliva, président de l'ARQ.

L'ARQ est d'avis que la solution passe par une optimisation des salles et des équipements en place dans les hôpitaux, durant le jour, ainsi qu'une prolongation des heures d'activités en soirée, en collaboration avec les technologues en imagerie médicale. Ainsi, les radiologistes du Québec pourraient réaliser un nombre d'examen d'échographie supplémentaires suffisant pour éliminer en grande partie les listes d'attente en échographie, particulièrement dans les établissements ayant une masse critique d'activités et surtout de longues listes d'attente, comme c'est le cas dans la région de Montréal. Un sondage interne de l'ARQ réalisé auprès des radiologistes en milieu hospitalier indique que 111 500 examens échographiques sont en attente au Québec en ce moment. Il est estimé qu'un réaménagement des plages horaires accompagné d'une allocation de ressources appropriées en milieu hospitalier permettraient d'augmenter le volume d'échographies réalisées de près de 160 000 annuellement.

« Une telle approche est en concordance directe avec les déclarations faites pas plus tard qu'hier par le ministre de la Santé alors qu'il annonçait des investissements de plus de 10 M \$ afin de diminuer les listes d'attente existantes pour les examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM), de tomodensitométrie (TDM ou *CT Scan*) et de coloscopie. Du même souffle, le ministre suggère de bonifier l'offre de service globale en imagerie médicale dans tout le Québec, en optimisant les plages horaires des salles et des équipements en place dans les hôpitaux, durant le jour ainsi qu'en soirée. Pourquoi donc ne pas étendre la même logique aux examens en échographie? », a fait valoir Dr Oliva.

« Pour des raisons qui nous sont inconnues, monsieur Barrette s'obstine à vouloir, coûte que coûte, transférer aux LIM la charge de réaliser plus d'échographies de toute nature alors que ces structures n'ont tout simplement pas la capacité d'en faire plus dans un contexte où la demande en échographie de toutes sortes, particulièrement l'échographie musculo-squelettique, va nécessairement exploser », poursuit Dr Oliva.

Dans l'état actuel des choses, les LIM n'ont absolument pas les ressources pour supporter une telle demande du jour au lendemain. L'ARQ comprend d'autant moins l'entêtement du ministre à vouloir déshabiller l'un pour habiller l'autre, alors que la solution, à court terme, se trouve dans les murs des établissements hospitaliers du réseau public de santé financé par les Québécois. En agissant de manière improvisée, brouillonne et précipitée, non seulement le ministre n'atteindra pas l'objectif que s'est fixé le gouvernement de rendre accessibles pour tous des examens échographiques diagnostiques de qualité, mais il compromettra, au détriment de la population québécoise, le bon fonctionnement du réseau hospitalier.

Si le ministre s'entête à vouloir poursuivre dans la voie où il semble vouloir engager le système de santé québécois, il doit à tout le moins lui donner le temps de mettre en place un véritable plan d'action pour faire les choses de manière intelligente, structurée, progressive et organisée, ce qui permettra de rendre accessibles des services d'échographie de tout genre gratuits, partout au Québec, tout en continuant d'offrir une médecine de qualité.

« Il n'est pas trop tard pour établir un véritable dialogue avec les radiologistes qui sont interpellés au premier plan puisqu'ils devront vivre et composer au quotidien avec les conséquences de la réforme proposée par le ministre. Plutôt que de prendre immédiatement la voie de la confrontation, nous avons choisi de lui tendre la main pour qu'il travaille de manière constructive avec nous et que nous prenions le temps de bien faire les choses afin de mettre en place une solution durable qui permettra aux Québécois d'avoir accès gratuitement aux services de santé de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre », a conclu Dr Oliva.

À propos de l'[Association des radiologistes du Québec \(ARQ\)](#)

En sa qualité de représentant de la profession au Québec, l'ARQ représente près de 650 radiologistes qui prodiguent quotidiennement des services d'imagerie médicale sécuritaires, efficaces et de grande qualité à la population du Québec tant par le biais des techniques d'imagerie à visée diagnostique et thérapeutique. À ce titre, les radiologistes font partie intégrante de l'équipe de soins de santé.

-30-

Pour plus de renseignements ou pour une demande d'entrevue :

Mylène Forget / André Lavoie

Massy Forget Langlois relations publiques

C. (514) 266-2156 / 514-917-5198

mforget@mflrp.ca / alavoie@mflrp.ca